

# Préparation au concours de Commissaire des armées

## Conditions d'admission

- être de nationalité française,
- être âgé de moins de 26 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours,
- être titulaire de l'un des diplômes exigés des candidats au concours externe d'entrée à l'École nationale d'administration (licence 3, maîtrise, master, diplôme d'un institut d'études politiques),
- être déclaré physiquement et médicalement apte à l'engagement.

## Renseignements

SCOLARITÉ MASTERS / IEJ DE L'UFR DROIT ÉCONOMIE GESTION

*Du lundi au vendredi  
de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h15*  
Tél : 05 59 40 00 00  
Mail : master.deg@univ-pau.fr

### RESPONSABLES

M. Arnaud LECOURT, maître de conférences, directeur de l'IEJ  
Commissaire de première classe Bastien BAUCHER

## Inscriptions

Le dossier d'inscription à la préparation au concours de Commissaire aux armées est téléchargeable sur le site de l'UPPA à partir du mois de juillet : [www.univ-pau.fr/live/actualites](http://www.univ-pau.fr/live/actualites)

L'inscription à la préparation au concours ne dispense pas de l'inscription aux examens du concours. Se renseigner directement auprès des instances concernées ou sur le site :  
[www.commissairesdanslesarmees.defense.gouv.fr](http://www.commissairesdanslesarmees.defense.gouv.fr)



Le commissaire des armées est un officier administrateur spécialiste d'un milieu, chargé de la direction et de l'administration générale des armées.

Le titulaire du concours suit une formation de 2 ans à l'École des commissaires des armées (Salon de Provence la première année, puis Coëtquidan, Brest, Paris ou Salon de Provence selon l'armée choisie) à l'issue de laquelle il devient officier de carrière.

Dès la sortie d'école, le commissaire occupe des postes à responsabilités au sein des unités opérationnelles (régiments, navires, bases aériennes) ou dans les services chargés du soutien administratif, juridique, logistique et financier. Grâce à son expertise « terrain », il pourra ensuite évoluer, monter en compétences au sein d'états-majors ou de directions et prendre de nouvelles responsabilités.

Des opportunités en DOM-TOM et des postes à l'étranger (OTAN, ONU...) pourront également lui être proposés à différents moments dans la carrière.

Un concours unique est organisé chaque année pour le recrutement d'élèves commissaires des armées. Le concours est organisé par la direction centrale du service du commissariat des armées (SCA).

L'Institut d'études judiciaires de l'UPPA propose une préparation aux épreuves écrites (enseignements théoriques fondamentaux), des entraînements à l'oral organisés en relation avec les intervenants professionnels.

Préparation destinée aux étudiants souhaitant intégrer le corps d'officier des armées, de la police ou de la gendarmerie.

## Organisation de la formation

La préparation se déroule de janvier à mai, dans les locaux de l'UFR droit, économie et gestion de l'UPPA.

Elle se compose :

- de conférences de mise à jour sur les matières juridiques réunissant l'ensemble des étudiants inscrits à la préparation à l'E.N.M. et au C.F.R.P.A, sauf pour les options spécifiques au concours,
- d'entraînements au résumé de textes et à l'oral de conversation avec le jury assuré par des commissaires aux armées.

Seuls les étudiants inscrits à l'Institut d'études judiciaires sont admis à suivre la préparation.

En raison de la pénurie de locaux, les programmes sont étalés dans le temps avec une concentration de certaines matières en fin d'année universitaire. En outre, les horaires étant soumis à des fluctuations constantes, les étudiants sont invités à consulter le tableau d'affichage pour prendre connaissance des modifications de dernière minute.

## Programme de la formation

### PRÉPARATION À L'ÉCRIT

#### DROIT CIVIL

- Conférences de mises à jour théoriques générales :
  - Droit des personnes et de la famille (10 h)
  - Droit de la responsabilité civile délictuelle et contractuelle (12 h)
  - Droit des contrats (12 h)
- Conférences sur des thèmes ponctuels :
- Interventions de personnalités extérieures (magistrats et professeurs d'autres universités, en fonction de l'actualité et des disponibilités des intervenants pressentis).

#### SYNTHÈSE D'UN DOSSIER À PARTIR D'UNE QUESTION GÉNÉRALE

- Conseils et méthodes, exercices et corrections (12 h)

#### LANGUES VIVANTES

- Thèmes ou version (10h)

### PRÉPARATION À L'ORAL

- Entraînement de conversation avec le jury (12 h)  
M. BAUCHER, commissaire des armées.